



CHARTE DE LA PASTORALE D'EVANGELISATION SUR LE CHEMIN DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE DE L'ARCHIDIOCESE DE MONTPELLIER

La Pastorale d'évangélisation sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle du diocèse de Montpellier, s'inscrit dans le prolongement des recommandations émises par les évêques d'Espagne et de France en vue de renforcer la présence chrétienne sur le Chemin de Saint Jacques.

Le délégué diocésain, Serge Malbec, avec le prêtre accompagnateur, l'abbé Thierry Febvre.

Constitue une équipe diocésaine, composée de personnes impliquées dans l'accueil chrétien des pèlerins et d'une manière générale les personnes qui sont en marche sur le chemin de Compostelle.

La mission du délégué de la Pastorale d'évangélisation sur le chemin de Compostelle, nommé par son évêque, s'inscrit dans le cadre de la Lettre Pastorale rédigée en commun par les évêques d'Espagne et de France : Le Chemin de Sant Jacques « Quête et rencontre », en vue de renforcer la présence chrétienne sur le Chemin de Saint Jacques. Cette présence est d'autant plus nécessaire qu'elle est une occasion privilégiée de rencontre avec des personnes de plus de plus nombreuses ignorantes ou éloignées du Christ et de Son Eglise.

Le Diocèse de Montpellier, est parti prenante de cette démarche pour se traduire par une Pastorale de l'évangélisation sur le chemin. Pour la mise en œuvre de cette pastorale, le délégué entouré d'une équipe, procédera tous les ans à l'inventaire des lieux de passage ou des étapes, et à appeler de nouveaux hospitaliers et assurer la formation des nouveaux accueillants.

Si le chemin est pour certains culturel et touristique, pour d'autres, c'est une vraie démarche de pèlerin et ils attendent quelque chose qui les aide dans leur quête.

Le chemin de Compostelle, un chemin pas comme les autres ... c'est un chemin d'évangélisation

Le pèlerinage vers le tombeau de l'apôtre Saint Jacques attire beaucoup de monde. Certains le vivent dans un esprit évangélique. D'autres, ne souhaitant pas se situer d'emblée dans une attitude de foi chrétienne, font aussi ce chemin pour de multiples raisons culturelles, touristiques ou personnelles.

La mission et l'attention du délégué diocésain, et de son équipe doit porter sur la sensibilisation à cette pastorale dans les paroisses du diocèse traversées par le chemin, l'ouverture des cathédrales, églises, chapelles et autres lieux, la diffusion de la créanciale, le recensement des différentes formes d'accueils "chrétiens" existant sur le diocèse et leur présentation sur le site et les guides de Webcompostella, l'assistance des accueils et haltes existant, en projet ou en création, notamment dans la recherche et la formation des accueillants et hospitaliers, le lien avec les associations jacquaires du département, la sensibilisation à «l'après pèlerinage » sous toutes ses formes (spécifiques au diocèse ou non), organiser l'écoute des difficultés des pèlerins, recueillie soit directement, soit par le canal des accueils, assurer le relais entre les actions décidées et lancées par les évêques du chemin, notamment par l'intermédiaire de Webcompostella.

1. L'état des lieux des endroits de passage et d'étape du chemin en ce qui concerne l'ouverture des églises et chapelles sur le chemin de Compostelle, sera l'occasion de sensibiliser les paroisses du diocèse, traversées par le chemin.

Procéder à une étude à l'aide d'un questionnaire auprès du curé ou d'une religieuse ou d'un laïc de la paroisse pour savoir si l'église ou la chapelle est ouverte en dehors des offices ? et si oui que soit précisé le(s) jour(s) et heures d'ouverture et dans ce cas combien de personnes bénévoles sont susceptibles de s'impliquer dans cet accueil, le matin, en fin d'après-midi. D'une manière générale une des missions du délégué est d'engager des actions en faveur de l'ouverture des églises et de se donner les moyens pour la mise en œuvre de cet objectif.

Une évolution en faveur de l'ouverture est envisageable dans certains endroits grâce à de nouveaux bénévoles. La clé pouvant également être disponible chez un(e) paroissien(ne) ou une personne habitant près de l'édifice. Contact éventuellement avec la mairie ou à l'Office de Tourisme dans certains endroit.

2. Se redonner les moyens pour la diffusion de la créanciale.

Aujourd'hui, la « créanciale » est un signe d'accueil, et de soutien de la communauté chrétienne à la démarche et de l'Eglise vis-à-vis de celui qui part sur le chemin, futur pèlerin sincère, effectuant une démarche personnelle profonde, et ouvert à un chemin spirituel. La « créanciale est un document de recommandation qui engage celui qui le délivre comme il engage le pèlerin, qui, le long du chemin, la présentera à ses hôtes sans pour autant faire valoir un droit quelconque. INVITER LE PELERIN A PRENDRE CONTACT A SON RETOUR CHEZ LUI.

Il est possible de s'en procurer (3 € pièce) en envoyant un mail au service des Pèlerinages du Diocèse de RODEZ pelerodezOjyahoo.fr ou en écrivant à la Direction des pèlerinages, 1 rue Frayssinous, 12000 RODEZ 05 65 68 0628

Tamponner la créanciale. Il suffit que la paroisse dispose d'un tampon du lieu (de préférence avec une coquille). Inviter le pèlerin à prendre contact au retour chez lui.

3. Accueil "chrétien" sur le chemin

Faire le recensement des différentes formes d'accueils "chrétiens" existant sur le diocèse et leur présentation sur le site et les guides de Webcompostella, ou serait à faire, pas seulement aux étapes, mais aussi sur le parcours chaque fois que c'est possible : Signalétique, ouverture des églises et chapelles, permanence (avec la présence d'accueillants assez nombreux) messe, bénédiction, proposition de visite accompagnée, moment convivial, hébergement, pour répondre, en lien avec le service diocésain des pèlerinages, à la soif spirituelle de nombreux marcheurs (c'est par les échanges que l'on rejoint les gens là où ils en sont).

Parmi les pistes: Le contact humain, l'écoute, l'échange, le commentaire d'un tympan de la porte d'entrée de l'édifice religieux ou des vitraux pourraient être proposés, d'autres pourraient inviter à assister à un office, vêpres, méditation, prière, visite d'une exposition, etc. Pour les aider dans leur prise de conscience, remettre aux marcheurs qui le souhaitent des textes spirituels courts, à prévoir en trois langues au minimum (prière, bible, psaume, autres...)

Le Patrimoine religieux et culturel des Chemins « est une opportunité pour le dialogue Foi et Culture, qui permet d'aller vers une pastorale désintéressée et missionnaire »

4. Appel aux bénévoles

Toujours avoir la préoccupation de renouveler ou renforcer les équipes. Là où cela n'est pas encore le cas, inciter à constituer une équipe locale en faisant un appel au-delà des seuls pratiquants réguliers. Inviter et aider les églises locales lorsque ce n'est pas encore le cas à rechercher des personnes humaines et chaleureuses et qui se considéreront en "mission" auprès de leurs frères d'un jour. Des laïcs seraient prêts à donner un peu de temps et de faire selon leurs moyens. Cela passe par le recensement des personnes actives dans les paroisses pas seulement parmi les pratiquants réguliers, pour accueillir ...

Partir des expériences et rencontrer les équipes là ou elles existent

5. Assistance des accueils et haltes existant, en projet ou en création, notamment dans la recherche et la formation des accueillants et hospitaliers, à l'écoute des difficultés des pèlerins, recueillie soit directement, soit par le canal des accueils.

Une formation des accueillants et des hospitaliers sera proposée pour les aider à assurer un accompagnement spirituel discret mais réel selon les situations.

A titre indicatif les grands chapitres peuvent être :

- Histoire de l'art sacré, Connaissance du pèlerinage
- Connaissance du lieu où l'on est
- Ecoute, accompagnement, respect, discrétion, convivialité
- Fondamentaux de la Foi Chrétienne : kérygme (bible, credo, croix, etc.)
- Symboliques des édifices religieux, etc
- Langage, capacité d'adaptation ...

6. Lieux d'hébergement aux étapes principales :

- -Dans les presbytères ou autres lieux, avec des Hospitaliers
- -Dans les familles d'accueil avec une orientation chrétienne.

Ces hébergements (selon la pratique du "Donativo" libre participation aux frais,) dans le respect de la charte hospitalière Saint Jacques.

Concernant l'accueil Chrétien : Accueillir les pèlerins, les écouter, partager en confiance et en toute liberté, dans le don et sans logique commerciale. Dans l'esprit du chemin de Compostelle. Aller voir là où ça existe?

Mettre à disposition un cahier sur lequel des pèlerins peuvent écrire qq mots, parfois un message à qui l'on croit devoir nous succéder.

7. Présence évangélisatrice :

Il ne suffit pas de dire que le Chemin maintient la présence du religieux au milieu d'un monde de plus en plus sécularisé ; il est nécessaire aussi d'indiquer comment cette présence sera effectivement évangélisatrice, quels sont les aspects à privilégier etc. Se retrouver fraternellement pour réfléchir, s'enrichir mutuellement, est à concrétiser.

En tout état de cause cette mission de l'accueil doit être vécue en Église, et donc en lien avec le Diocèse et toute la communauté paroissiale dans la foi.

Le délégué diocésain de la Pastorale d'évangélisation sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle établira des liens avec les associations jacquaires de son département.

8. Sensibilisation à « l'après pèlerinage » sous toutes ses formes (spécifiques au diocèse ou non).

L'église à travers les hospitaliers chrétiens se rend présente lors des 3 temps forts de tout le pèlerinage :

Avant le départ : reconnaitre et promouvoir le chemin et sa spiritualité, préparer le pèlerin. **Pendant** le pèlerinage **Au retour** du pèlerinage

- 9. Le délégué diocésain de la Pastorale d'évangélisation sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle assurera le relais entre les actions décidées et lancées par les évêques du chemin, notamment par l'intermédiaire de Webcompostella.
- 10. Le délégué diocésain de la Pastorale d'évangélisation sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle organisera au moins une fois par an une rencontre des hospitaliers de la Voie du diocèse en présence de l'évêque ou de son représentant.

Cette charte s'inscrit dans la mise en œuvre de la nouvelle évangélisation selon un « projet pastoral centré sur l'essentiel ». Le Pape François nous invite à aller de l'avant, à « sortir de son propre confort et avoir le courage de rejoindre toutes les périphéries qui ont besoin de la lumière de l'Évangile. ».

A Montpellier, le 1^{er} septembre 2014.

Derre-Marie Carré

èque de Montpellier

4 Charte pour la pastorale d'évangélisation sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle